

Arrêté
portant nomination d'un chef d'unité Communication Externe
au sein de la Direction de l'information, de la communication et du dialogue avec la société

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail,

Vu le code de la santé publique, et notamment son article R. 1313-18 ;

Vu la décision du 1^{er} octobre 2010 portant organisation de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail,

Arrête :

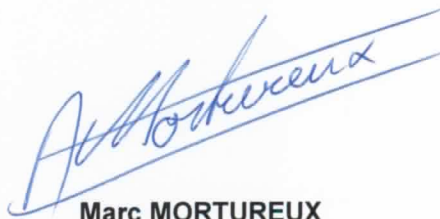
Article 1^{er}

A compter du 1^{er} janvier 2011, Monsieur Fabrice COUTUREAU est nommé Chef d'unité Communication Externe au sein de la Direction de l'information, de la communication et du dialogue avec la société.

Article 2

La directrice des ressources humaines est responsable de l'application du présent arrêté qui sera publié au *Registre des avis, actes et décisions* de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

Fait à Maisons-Alfort, le **14 NOV. 2011**



Marc MORTUREUX